



Assemblée générale

Distr. limitée
15 novembre 2012
Français
Original : anglais

Soixante-septième session

Troisième Commission

Point 69 b) de l'ordre du jour

Promotion et protection des droits de l'homme :
questions relatives aux droits de l'homme, y compris
les divers moyens de mieux assurer l'exercice effectif
des droits de l'homme et des libertés fondamentales

Égypte : amendement au projet de résolution A/C.3/L.44/Rev.1

Moratoire sur l'application de la peine de mort

Insérer, en tant que troisième alinéa, le texte suivant :

« *Réaffirmant* les droits souverains des États Membres, consacrés par la Charte des Nations Unies, et priant instamment tous les États Membres de s'acquitter des obligations que leur imposent les instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme, »

